

PRÉVISION D'APPROVISIONNEMENT ET DE DISTRIBUTION DE GSR - 2026 À 2029

	2025-2026		2026-2027		2027-2028		2028-2029	
1	Règlement		Volumes		Volumes		Volumes	
		(10 ³ m ³)		(10 ³ m ³)		(10 ³ m ³)		(10 ³ m ³)
2	Volumes de base	6 149 075	6 149 577	6 139 778	6 131 044			
3	% Règlement	5,00%	5,00%	5,00%	7,00%			
4	Volumes exigibles	307 454	307 479	306 989	429 173			
5	Approvisionnement¹		Nb de	Volumes	Nb de	Volumes	Nb de	Volumes
			contrats	(10 ³ m ³)	contrats	(10 ³ m ³)	contrats	(10 ³ m ³)
6	Achat direct territoire	-	-	-	-	-	-	-
7	Achat direct hors territoire	-	-	-	-	-	-	-
8	Gaz de réseau GSR en territoire approuvé ²	13	57 598	13	59 681	13	94 696	13
9	Gaz de réseau GSR en territoire non approuvé ³	3	-	6	-	9	-	12
10	Gaz de réseau GSR hors territoire approuvé ²	11	206 189	11	240 385	11	269 777	11
11	Gaz de réseau GSR hors territoire non approuvé ³	2	-	4	-	6	-	8
12	Total volumes	29	263 786	34	300 066	39	364 474	44
13	Coûts des contrats approuvés		Nb de	Coûts	Nb de	Coûts	Nb de	Coûts
			contrats		contrats		contrats	
14	Prix moyen (¢/m ³)	92,58	95,78	98,85	101,01			
15	Coûts (000 \$)	24	244 220	24	287 403	24	360 296	24
16	Consommation de GSR		Nb de	Volumes (103m3)	Nb de	Volumes (103m3)	Nb de	Volumes (103m3)
			clients		clients		clients	
17	Achat direct territoire	111	2 700	111	3 607	111	3 607	111
18	Achat direct hors territoire	-	-	-	-	-	-	-
19	Volumes cédés	-	-	-	-	-	-	-
20	Gaz de réseau GSR - Achat volontaire	1 841	29 024	1 885	28 206	1 941	28 973	2 008
21	Autoconsommation de GSR par Énergir	53	3 345	53	3 647	53	3 657	53
22	Total volumes vendus hors branchements 100 % renouvelables (Montréal)	2 005	35 069	2 049	35 461	2 105	36 238	2 172
23	Volumes vendus branchements 100 % renouvelables (Montréal)	98	2 806	146	5 611	196	8 007	245
24	Total volumes vendus	2 103	37 875	2 195	41 071	2 301	44 245	2 417
25	Volumes vendus - Volumes exigibles		(269 579)		(266 407)		(262 744)	

¹ Les achats directs en territoire sont inclus à la ligne 14, les achats de gaz de réseau GSR en territoire sont inclus à la ligne 18 et les achats de gaz de réseau GSR hors territoire sont inclus à la ligne 20 de l'annexe 6 de la pièce Énergir-H, Document 3.

² Contrats d'achats respectant les caractéristiques approuvées par la Régie dans la décision D-2024-113.

³ Contrats d'achats non signés. Certains de ces contrats nécessiteront une approbation spécifique de la Régie.

**L a p a g e 2 e s t d é p o s é e
s o u s p l i c o n f i d e n t i e l .**

CALCUL DE L'OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE DE GSR - 2025-2026 À 2028-2029¹

	Année	Volume 2025-2026 ² <i>(10³m³)</i>	Année	Volume 2026-2027 ² <i>(10³m³)</i>	Année	Volume 2027-2028 ² <i>(10³m³)</i>	Année	Volume 2028-2029 ² <i>(10³m³)</i>
1	2022-2023 (LRA3)	6 186 834	2023-2024 (LRA3)	6 185 050	2024-2025 (LRA3)	6 112 204	2025-2026 (LRA3)	6 151 478
2	2023-2024 (LRA2)	6 185 050	2024-2025 (LRA2)	6 112 204	2025-2026 (LRA2)	6 151 478	2026-2027 (LRA2)	6 155 651
3	2024-2025 (LPA1)	6 075 342	2025-2026 (LPA1)	6 151 478	2026-2027 (LPA1)	6 155 651	2027-2028 (LPA1)	6 086 003
4	Volume moyen 3 ans	6 149 075	Volume moyen 3 ans	6 149 577	Volume moyen 3 ans	6 139 778	Volume moyen 3 ans	6 131 044
5	GSR à livrer	307 454		307 479		306 989		429 173

¹ Les quantités de GSR ne sont pas soustraites des volumes annuels puisque le calcul de l'obligation réglementaire tient compte du Règlement modifiant le *Règlement concernant la quantité de gaz naturel renouvelable devant être livrée par un distributeur* : https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2022F/77574.pdf.

² Les volumes utilisés pour les années 2022-2023 et 2023-2024 sont ceux rapportés aux rapports annuels (R-4242-2023, pièce B-0051, Énergir-9, Document 1 et R-4288-2024, pièce B-0044, Énergir-9, Document 1). Les volumes utilisés pour l'année 2024-2025 pour l'obligation de l'année 2025-2026 sont ceux rapportés à la Cause tarifaire 2024-2025 (R-4257-2024, pièce B-0066, Énergir-N, Document 5), alors que pour l'obligation des années 2026-2027 et 2027-2028, ce sont ceux du 4-8 (pièce Énergir-H, Document 2, tableaux 15 et 16). Pour les années 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028, les volumes utilisés sont ceux présentés à l'annexe 6 de la pièce Énergir-H, Document 3. À noter que ces volumes excluent les volumes du tarif de réception.

Mise à jour de l'état de la demande volontaire - Sommaire

Segments		Volumes (Mm ³)				
		4/8	Prévisions			
		2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
PMD-existant	Résidentiel	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1
	Commercial	6,0	6,1	6,2	6,3	6,4
	Institutionnel	4,5	2,3	2,4	2,5	2,5
	Industriel	5,1	5,6	5,8	6,0	6,2
	Sous-total	16,6	14,9	15,4	15,8	16,2
		48%	47%	45%	43%	40%
GE-existant	Résidentiel	-	-	-	-	-
	Commercial	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7
	Institutionnel	2,9	2,9	2,8	2,9	3,2
	Industriel	13,9	10,5	9,3	9,6	9,7
	Sous-total	17,7	14,1	12,9	13,1	13,6
		51%	44%	38%	36%	34%
Branchements 100 % renouvelables (Montréal)	PMD	0,4	2,8	5,6	8,0	10,2
	GE	-	-	-	-	-
	Sous-total	0,4	2,8	5,6	8,0	10,2
		1%	9%	17%	22%	26%
Total prévision volumes GSR		34,7	31,8	33,8	37,0	40,0

Type de client		Nombre de clients (points de mesurage)				
		4/8	Prévisions			
		2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Clients existants	Résidentiel	1 289	1 236	1 266	1 303	1 349
	Commercial	290	298	305	313	322
	Institutionnel	200	207	211	218	227
	Industriel	98	100	103	107	110
	Sous-total	1 877	1 841	1 885	1 941	2 008
		97%	95%	93%	91%	89%
Branchements 100 % renouvelables (Montréal)	PMD	50	98	146	196	245
	GE	-	-	-	-	-
	Sous-total	50	98	146	196	245
		3%	5%	7%	9%	11%
Total prévision nombre de clients GSR		1 927	1 939	2 031	2 137	2 253

Suivi des inventaires de GSR

		Volumes (10 ³ m ³)				
		2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	
Obligation en vertu du Règlement GSR						
1						
2	a	Volumes de base	6 149 075	6 149 577	6 139 778	6 131 044
3	b	Seuil	5,0%	5,0%	5,0%	7,0%
4	c	Obligation (a × b)	307 454	307 479	306 989	429 173
Approvisionnement						
5						
6	d	Injections ¹ prévues de GSR	263 786	300 066	364 474	372 763
7	e	Inventaire précédent	68 238	24 571	17 158	74 642
8	f	Total (d + e)	332 024	324 637	381 631	447 406
Consommation volontaire de GSR						
9						
10	g	Achats directs	2 700	3 607	3 607	3 607
11	h	Gaz réseau GSR (clients au tarif GSR) + Autoconsommation	35 175	37 464	40 638	43 553
12	i	Total (g + h)	37 875	41 071	44 245	47 160
Inventaire de GSR au 30 septembre						
13						
14	j	c - i	269 579	266 407	262 744	382 013
15	k	f - c	24 571	17 158	74 642	18 233
16	l	Total inventaire (j + k)	294 149	283 565	337 386	400 246
Volumes vendus au gaz réseau						
17						
18	m	Volumes dont le surcoût est alloué au tarif de verdissement ²	269 579	266 407	262 744	382 013
19	n	Volumes dont le surcoût est alloué au tarif GSR ³	0	0	0	0

¹ Volumes reçus par Énergir de ses fournisseurs.

² Surcoût comptabilisé au CFR-Surcoût GSR invendu et intégré au tarif de verdissement à l'année t + 2.

³ Surcoût comptabilité au CFR-Écart de prix cumulatif GSR et intégré au tarif GSR à l'année t + 2.

LA PAGE 6 EST DÉPOSÉE
SOUS PLI CONFIDENTIEL

LA PAGE 7 EST DÉPOSÉE
SOUS PLI CONFIDENTIEL

S U I V I A N N U E L
D E L A D É C I S I O N D - 2 0 2 3 - 0 2 2
S U R L A S T R A T É G I E
D E C O M M E R C I A L I S A T I O N D U G S R

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1 ÉTAT DE L'AVANCEMENT DE LA STRATÉGIE DE COMMERCIALISATION 4	
1.1 ACTIONS DE POSITIONNEMENT – CITOYENS ET ACTEURS DU MILIEU.....	4
1.2 ACTIONS DE MARKETING DE MASSE – CLIENTS À FAIBLE VOLUME	5
1.3 ACTIONS DE MARKETING PERSONNALISÉES – CLIENTS À FORT VOLUME	6
CONCLUSION	7

Annexe A : Représentation visuelle de la commandite du Carnaval de Québec et du festival Cabane Panache

Annexe B : Représentation visuelle de la série *On vous répond*

Annexe C : Représentation visuelle de la campagne de positionnement

Annexe D : Représentation visuelle d'une communication sur les médias sociaux

Annexe E : Représentation visuelle des contenus GNR dans les actions de marketing de masse – Clients à faible volume

Annexe F : Représentation visuelle de marketing personnalisé – Clients à fort volume et leurs partenaires d'affaires (ingénieurs)

Annexe G : Outil de référence permettant aux partenaires externes d'identifier les clients intéressés au GNR

INTRODUCTION

1 À la section A de l'annexe 2 de sa décision D-2021-158, la Régie de l'énergie (Régie) a ordonné
2 à Énergir, s.e.c. (Énergir) de déposer plusieurs éléments en suivi de l'étape C¹ :

3 « A5. En conséquence, la Régie demande à Énergir de déposer, au présent dossier, un suivi
4 semestriel sur l'état d'avancement et sur les résultats de sa stratégie de commercialisation
5 évolutive décrite à la pièce B-0562. Elle lui demande également de fournir le détail de cette
6 information par segment de clients. »

7 À la section C de l'annexe 3 de sa décision D-2023-022², la Régie modifie la fréquence et
8 demande à Énergir de bonifier ce suivi :

9 « D1 : La Régie est d'avis qu'une mise à jour plus fréquente de l'état de la demande volontaire,
10 telle que fournie en réponse à la DDR n° 28 de la Régie, lui permettrait de mieux mesurer le succès
11 des efforts de commercialisation d'Énergir. C'est pourquoi elle juge qu'un suivi trimestriel, plutôt
12 que semestriel, est requis de la part d'Énergir.

13 En matière de suivis administratifs, la Régie demande à Énergir de bonifier le suivi trimestriel sur
14 ses efforts de commercialisation en incluant les informations suivantes :

- 15 - Une mise à jour des informations quant à l'évolution des efforts de commercialisation pour
16 les différents segments de clientèle présentées à la pièce B-0816.
- 17 - Les données portant sur les volumes convertis à la biénergie et le nombre de clients
18 concernés, par type et taille de client.
- 19 - Une mise à jour de l'état de la demande volontaire, dans le même format que le tableau
20 fourni en réponse à la question 1.1 de la pièce B-0775. »

21 À la décision D-2024-071³, la Régie a demandé que le suivi des efforts de commercialisation soit
22 dorénavant présenté dans le cadre de la cause tarifaire :

23 [32] Ainsi, dans le cadre de ses prochains dossiers tarifaires, la Régie demande à Énergir d'intégrer
24 à la pièce « Prévision d'approvisionnement et de distribution de GSR – xxxx-xxxx » les informations
25 sur la commercialisation, telles que présentées à la section 1 de la pièce B-1003 du présent
26 dossier. De plus, dans le cadre de ses prochains rapports annuels, la Régie demande à Énergir
27 d'intégrer au suivi requis par les décisions D-2022-061 et D-2022-079 les informations sur la
28 biénergie, telles que présentées à la section 2 de la pièce B-1003 du présent dossier.

¹ R-4008-2017, décision D-2021-158, pp. 197-198.

² R-4008-2017, décision D-2023-022, pp. 153-154.

³ R-4008-2017, décision D-2024-071, pp. 13-14.

1 Par conséquent, Énergir présente les informations relatives aux efforts de commercialisation du
2 gaz de source renouvelable (GSR) demandées par la Régie.

1 ÉTAT DE L'AVANCEMENT DE LA STRATÉGIE DE COMMERCIALISATION

3 La stratégie de commercialisation GNR se décline en trois volets distincts qui évoluent en
4 parallèle en fonction des besoins du marché, de la prévisibilité des inventaires, des changements
5 approuvés aux *Conditions de service et Tarif* et des capacités opérationnelles :

- 6 1) Les campagnes de positionnement visant à faire connaître le produit et à le positionner
7 auprès des citoyens comme étant une des solutions de décarbonation pertinentes à la
8 transition énergétique du Québec;
- 9 2) Les actions de marketing dites de masse auprès des clients à plus faible volume et se
10 retrouvant dans le segment de marché davantage résidentiel et petit commercial. Cette
11 catégorie représente un nombre important de clients dont la réalité et les besoins sont
12 plus homogènes. Ces actions répondent à des motivations de consommation bien
13 différentes que celles des clients à plus fort volume;
- 14 3) Les actions de marketing dites personnalisées auprès des clients à fort volume ainsi que
15 leurs influenceurs clés. Ce segment comporte une grande variété de clients, allant du
16 grand commercial, à l'institutionnel et à l'industriel. Pour ces segments, les motivations
17 – et donc, les stratégies et messages – sont adaptés en fonction de leurs besoins et
18 réalités spécifiques.

1.1 ACTIONS DE POSITIONNEMENT – CITOYENS ET ACTEURS DU MILIEU

19 Les actions de positionnement suivantes ont été prises auprès des citoyens et acteurs clés du
20 milieu énergétique québécois :

- 21 • Déploiement d'une campagne annuelle de marque pour positionner le rôle d'Énergir dans
22 la transition énergétique et vulgariser ses solutions de décarbonation dont fait partie le
23 gaz naturel renouvelable. Le plan média, échelonné en trois phases (printemps, été,
24 automne) comprenait plusieurs tactiques en affichage, radio, télévision, bannières et
25 vidéo numériques, médias sociaux et création de contenu;

- 1 • Poursuite de la stratégie de commandites d'événements grand public pour positionner le
2 GNR dans la transition énergétique et sensibiliser les citoyens au fait que les résidus
3 organiques peuvent produire de l'énergie renouvelable. Présence sur le site et sur les
4 stations de tri de déchets au Carnaval de Québec, au festival Cabane Panache de
5 Montréal, au Festival international de jazz de Montréal, à Comédie Ha! et à l'Expo agricole
6 de Saint-Hyacinthe, ainsi qu'au Zoo de Granby, au Centre Bell et au Centre des sciences
7 de Montréal;
- 8 • Poursuite des efforts pour positionner le GNR comme étant une solution alignée avec les
9 ambitions de décarbonation d'Énergir et cohérente avec celles du gouvernement et des
10 municipalités en participant à une foule de différentes annonces, tribunes et panels
11 d'experts sur le sujet. Poursuite des discussions auprès du gouvernement et des parties
12 prenantes du milieu du GNR.

1.2 ACTIONS DE MARKETING DE MASSE – CLIENTS À FAIBLE VOLUME

13 Les actions de marketing de masse suivantes ont été menées auprès des clients à faible volume,
14 afin de continuer à démystifier les particularités du produit et les complexités du marché de
15 l'énergie, particulièrement en ce qui a trait à la vente et la distribution d'énergie renouvelable :

- 16 • Ajuster les contenus présentant l'achat de gaz de source renouvelable afin d'informer les
17 clients au sujet de la nouvelle offre de subvention du *programme d'encouragement à la*
18 *décarbonation* possible à l'achat de ce produit (annexe 5);
- 19 • Développer un outil de référencement permettant aux partenaires externes d'identifier
20 facilement les clients intéressés au gaz de source renouvelable afin de favoriser une prise
21 en charge par les équipes administratives ou de ventes d'Énergir (accompagnement sur
22 *l'espace client*, engagement volontaire à durée déterminée, avec ou sans PED)
23 (annexe 7); Ajuster les contenus relatifs au branchement au réseau afin d'intégrer la
24 nouvelle mesure des raccordements 100 % renouvelables, mesure obligeant les
25 nouveaux raccordements à faire l'achat exclusif de gaz de source renouvelable
26 (annexe 5);
- 27 • Définir et présenter un plan de partenariat à la Ville de Prévost pour accompagner les
28 clients d'Énergir sur le territoire dans l'application de la nouvelle réglementation :
29 démystifier leur choix et les avantages de la solution biénergie combinée à 100 % de GNR;

- 1 • Création d'une campagne omnicanal encourageant les clients Affaires d'Énergir à
2 démarrer ou poursuivre leur parcours de décarbonation, parcours qui intègre le GNR dans
3 l'ensemble des solutions pertinentes (annexe 5);
- 4 • Information relative à la mise en place des frais de socialisation.

1.3 ACTIONS DE MARKETING PERSONNALISÉES – CLIENTS À FORT VOLUME

5 La clientèle à fort volume correspond aux clients institutionnels, industriels et grands clients
6 commerciaux.

7 Les efforts de représentation se sont poursuivis au cours de la dernière année. Pour cette
8 clientèle, une approche proactive personnalisée par la force de vente est privilégiée compte tenu
9 de la diversité de ses besoins, notamment en termes de cibles de réduction de gaz à effet de
10 serre (GES). Ces rencontres personnalisées ont pour but de démystifier le GNR et de partager
11 des simulations tarifaires afin que les clients prennent en considération le GNR pour leurs besoins
12 énergétiques. Ces rencontres visent également à rassurer la clientèle sur la disponibilité du GNR,
13 les prévisions quant à son prix et l'impact sur leur facture énergétique ainsi que sur la simplicité
14 du processus menant à l'achat de cette source d'énergie renouvelable. En plus des rencontres
15 individuelles, les efforts de commercialisation suivants ont été menés et se poursuivent afin de
16 faire connaître le GNR et susciter l'adhésion des clients :

- 17 • Bulletin courriel pour la clientèle grande entreprise (annexe 6);
- 18 • Présentation et rencontre avec la clientèle grande entreprise dans le but de connaître
19 leurs besoins énergétiques et trouver une manière plus durable de les aider à décarboner
20 leurs activités;
- 21 • Diffusion du résultat des travaux menés avec le groupe de travail formé du ministère de
22 l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des
23 Parcs (MELCCFP), d'Hydro-Québec et d'Énergir pour favoriser l'adoption des mesures
24 présentées dans l'exemplarité de l'État par les institutions, notamment le document
25 *L'exemplarité de l'État en un coup d'œil*⁴ qui résume les cibles à atteindre d'ici 2030 pour

⁴ <https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/affaires/secteurs/secteur-institutionnel/guides-et-outils-pour-les-gestionnaires>.

1 la décarbonation efficiente des bâtiments, dans lequel le GNR fait partie des énergies
2 renouvelables reconnues (annexe 7).

3 S'ajoutant aux efforts de commercialisation menés auprès des clients, une attention particulière
4 est déployée auprès de leurs influenceurs :

- 5 • Ajustement des contenus et outils d'aide à la décision d'achat de gaz de source
6 renouvelable afin d'informer les clients et les aider à calculer la nouvelle offre de
7 subvention du *programme d'encouragement à la décarbonation* possible à l'achat de ce
8 produit;
- 9 • Ajustement des contenus relatifs au branchement au réseau afin d'intégrer la nouvelle
10 mesure des raccordements 100 % renouvelables, mesure obligeant les nouveaux
11 raccordements à faire l'achat exclusif de gaz de source renouvelable;
- 12 • Bulletin courriel présentant la nouvelle subvention offerte à l'achat de gaz de source
13 renouvelable (annexe 5);
- 14 • Événement et infolettres (*Partenaires certifiés en gaz naturel* (PCGN) et ingénieurs) :
 - 15 - partenariat commandité auprès d'associations telles que *American Society of*
16 *Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers (ASHRAE)*, *American*
17 *Society of Plumbing Engineers (ASPE)*, *Association des professionnels en*
18 *développement économique (APDEQ)*;
 - 19 - publicités dans des médias spécialisés du milieu des affaires et leurs influenceurs.

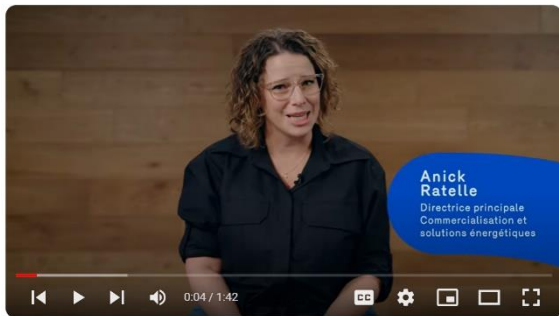
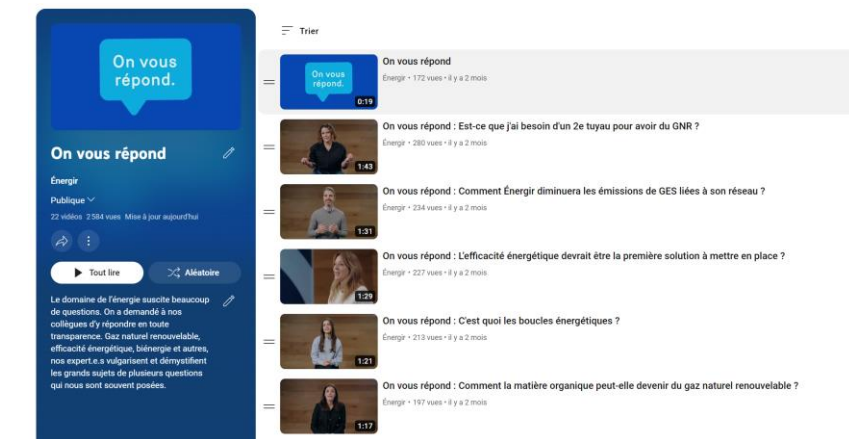
CONCLUSION

20 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du paragraphe 32 de la**
21 **décision D-2024-071 et de s'en déclarer satisfaite.**

Annexe A : Représentation visuelle de la commandite du Carnaval de Québec et du festival Cabane Panache



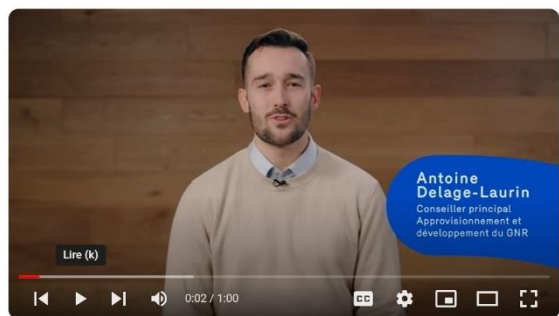
Annexe B : Représentation visuelle de la série *On vous répond*



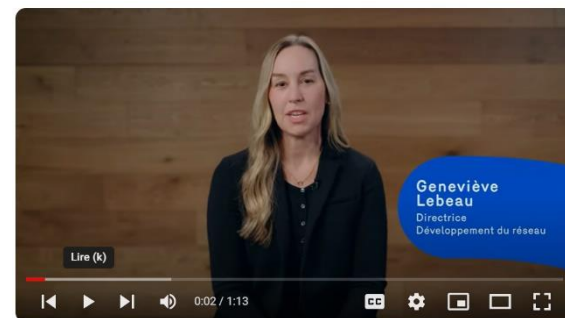
On vous répond : Est-ce que j'ai besoin d'un 2e tuyau pour avoir du GNR



On vous répond : Le GNR est-il vraiment carboneutre ?



On vous répond : Quel est le rôle du GNR dans la transition énergétique du Québec ?

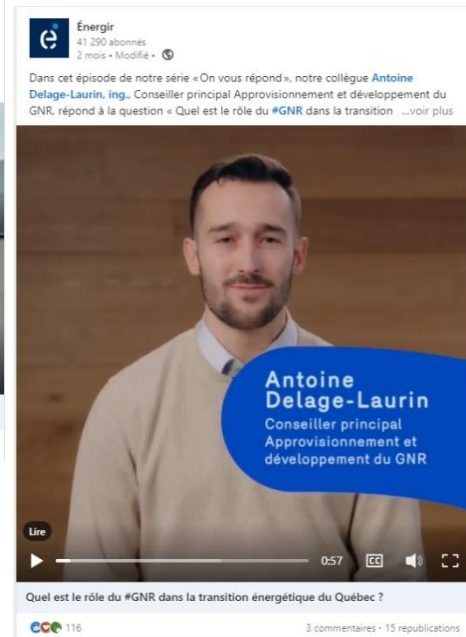


On vous répond : Pourquoi les clients industriels ne sont pas obligés de consommer du GNR ?

Annexe C : Représentation visuelle de la campagne de positionnement



Annexe D : Représentation visuelle d'une communication sur les médias sociaux



Annexe E : Représentation visuelle des contenus GNR dans les actions de marketing de masse – Clients à faible volume

1 URL des pages web :

- 2 • <https://energir.com/fr/residentiel/gaz-naturel-renouvelable/gnr>
- 3 • <https://energir.com/fr/residentiel/gaz-naturel-renouvelable/passer-au-gnr>

Conditions de service et Tarif

Mise à jour

Chaque année, Énergir présente ses Conditions de service et Tarif pour approbation à la Régie de l'énergie qui établit, entre autres, les différents taux applicables, dont celui du gaz naturel renouvelable (GNR). Comme votre profil contient un pourcentage de GNR, nous voulons vous informer que depuis le 1^{er} octobre 2023, le **taux du GNR est maintenant de 72,457 ¢/m³**.

[Consulter les nouvelles conditions](#)

Bien comprendre sa facture

Votre facture Énergie contient beaucoup d'informations et vous en détail votre consommation de gaz naturel. Pour bien comprendre toutes les particularités de votre facture, [consultez notre site web](#).

Mieux prévoir avec l'Espace client GNR

De votre ordinateur, explorez l'espace du nouveau tarif GNR sur votre facture mensuelle, vous avez accès au simulateur depuis l'espace client.

[Visiter l'Espace client](#)

D'ici 2030, on s'achève pour une réduction de 1 million de tonnes, soit l'équivalent de 250 000 voitures de moins sur la route.*

On fait tous partie de l'équation pour un avenir plus durable

*Même approximatif. Calcul basé sur les factures d'électricité à l'utilisation du Règlement sur le décarbonnement de certains secteurs de consommation des consommateurs (RÉSCCSC), la loi sur l'Accès à l'information et de consultation du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et sur la loi sur les véhicules électriques et le transport des ressources renouvelables Canada (2020).

Énergir 1715, rue de la Source, Montréal (Québec) H3K 3J3 Canada 514242-1000
Pour recevoir ce journal par courriel, visitez [energie.energie.qc.ca](#)

Établissement | Régulation de l'ÉNERGIE | Division des consommateurs/clients
Copyright © 2023 Énergir. Tous droits réservés.

Merci de faire partie du changement!

En investissant le gaz naturel renouvelable (GNR) tous les jours, vous contribuez activement à la transition énergétique du Québec. Avez-vous à l'esprit votre investissement et votre impact positif au cours des 13 derniers mois?

<<Consommation GNR>> m³
de GNR achetés

Il faut en acheter une bonne quantité pour faire partie de ce changement. Utilisez le simulateur des gaz pour voir la consommation recommandée qui le rendra le plus facile à gérer!

546 206 m³ de GNR
achetés par l'ensemble de la clientèle en 2023.

Nouveau tarif GNR

Comme vous le savez, le GNR est un combustible de source renouvelable qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Énergir a récemment annoncé des ajustements de prix pour le GNR afin de refléter son coût réel et de garantir la viabilité à long terme de ce produit.

De ce fait, nous avons mis à jour le tarif du GNR à **72,457 ¢/m³** à compter du 1^{er} octobre 2023. Ce tarif reflète le coût réel du GNR, qui est maintenant de 72,457 ¢/m³.

Consultez notre site web pour mieux comprendre tous les éléments de votre facture et les changements à venir.

[En savoir plus](#)

Votre engagement compte

Avec le GNR, vous contribuez à réduire vos émissions de gaz à effet de serre. Voici comment :

- réduire vos émissions de gaz à effet de serre d'environ 100 kg par tonne de GNR consommée;
- contribuer à la création de nouveaux emplois;
- contribuer au développement de la filière du GNR au Québec.

Des questions?
Nous avons des questions sur votre contrat de GNR ou sur vos factures énergétiques? N'hésitez pas à communiquer avec nous.

[1-800-363-6222](#) | [514-242-1000](#)

L'infolettre GNR

Un nouveau projet de GNR à inspecter dans le réseau d'Énergie

Nous avons été sélectionnés pour inspecter les installations de production de GNR de l'entreprise Agri-Énergie qui se trouve dans le comté de Gaspésie. Ce projet est un projet de production de GNR à partir de déchets agricoles, qui sera inspecté par le Régulateur de l'énergie du Québec (REJ) afin de garantir la sécurité et la fiabilité de la production de GNR. Ce projet est un projet de production de GNR à partir de déchets agricoles, qui sera inspecté par le Régulateur de l'énergie du Québec (REJ) afin de garantir la sécurité et la fiabilité de la production de GNR.

[Consulter la communication](#)

FORMATION EN BIOMÉTHANISATION AGRICOLE

DES NOVEMBRE 2023

Une toute nouvelle formation en biométhanisation agricole

Énergir et le Réseau québécois de la biométhanisation agricole (RQBA) ont développé une formation en biométhanisation agricole pour les producteurs de GNR. Cette formation est conçue pour aider les producteurs de GNR à mieux comprendre les enjeux de la biométhanisation agricole et à améliorer la production de GNR.

[Consulter la communication](#)

Une étude sur le potentiel techno-économique du GNR de la génération au Québec

Énergir a financé une étude sur le potentiel techno-économique du GNR de la génération au Québec. Cette étude vise à évaluer le potentiel de production de GNR à partir de déchets agricoles et à identifier les défis à relever pour atteindre les objectifs de production de GNR.

[Consulter la fiche synthèse de l'étude](#)

Bulletin Bleu Affaires - Février 2024

énergir

Bulletin bleu

Affaires

Revenir dans ce numéro:

- **Énergie en action pour réduire les émissions gaze à effet de serre**
- **Nouveautés pour la décarbonation des bâtiments**
- **Ne soyez pas lésés par vos fournisseurs**
- **Chaudières, pompes et à essence, coûts, accès à la décarbonation**

Bonne lecture!

Énergir en action

Découvrez les stratégies d'Énergir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) des bâtiments et atteindre la cible de la décarbonation.

Mme Angèle Desjardins, Directrice principale Stratégie et planification long terme, vous explique comment Énergir diminue les émissions de GES liées à son réseau.

[Écoutez](#)

Nouveautés pour la décarbonation des bâtiments

Énergir propose à ses clients existants une nouvelle subvention sous la forme du Programme d'encouragement à la décarbonation. Celui-ci donne une compensation financière pour chaque tonne de gaz à effet de serre évitée grâce au choix de la biométhane ou d'achat de gaz naturel renouvelable (GNR).

Pour les nouveaux branchements, le raccordement au réseau devra se faire avec le choix d'une solution 100 % renouvelable telle que la biométhane (biogaz GNR) ou 100 % GNR. Cette décision contribue un pas de plus vers la décarbonation du réseau d'Énergir et de l'empreinte énergétique de ses clients.

[Apprenez-en plus](#)

énergir

Recevez-vous qu'une nouvelle subvention récompense l'engagement d'achat de gaz naturel renouvelable (GNR) est maintenant disponible?

[Je m'intéresse](#)

Programme d'Encouragement à la Décarbonation (P.E.D.)

Vous cherchez à réduire de façon durable l'empreinte carbone de votre bâtiment tout en bénéficiant d'un soutien financier?

Notre nouveau Programme d'encouragement à la décarbonation est là pour vous!

Comment ça fonctionne?

- Signez une entente formelle de 5 ans pour l'achat d'un minimum de 8 % de gaz naturel renouvelable (GNR).
- En retour, recevez une subvention (rémunération unique récompensant l'équivalent d'une année de GES évités par cet engagement).

La subvention, d'un maximum de 16 000 \$ par bâtiment, vous offre un bon moyen de peuser pour limiter l'impact financier de cette transition vers plus de gaz naturel renouvelable.

Vous souhaitez passer à l'action?

Nos représentants sont là pour vous guider et vous offrir des solutions adaptées à vos ambitions.

[Soumettre une demande](#) [Appeler au 1 844 843 1313](#)

Les avantages du GNR

- Une installation facile, aucun changement de vos équipements ou infrastructures;
- Une énergie 100 % renouvelable, produite à partir de déchets organiques;
- Une amélioration rapide du bilan carbone de votre bâtiment;
- Une source d'énergie complémentaire à vos autres solutions de décarbonation.

Allez encore plus loin dans la décarbonation de votre bâtiment grâce à la biométhane

[En apprendre plus](#)

énergir

L'Infolettre GNR

Les nouveaux branchements au réseau d'énergie sont 100% renouvelables

Pour le raccordement de vos équipements, nous sommes fiers d'annoncer que nous avons mis en place une nouvelle norme de raccordement au réseau d'énergie qui garantit que 100 % de l'énergie utilisée pour alimenter vos équipements sera produite à partir de sources renouvelables.

[En savoir plus](#)

Pour le raccordement de vos équipements de chauffage, nous sommes fiers d'annoncer que nous avons mis en place une nouvelle norme de raccordement au réseau d'énergie qui garantit que 100 % de l'énergie utilisée pour alimenter vos équipements sera produite à partir de sources renouvelables.

[En savoir plus](#)

Formation et sensibilisation

Le programme de formation et de sensibilisation est maintenant disponible. Il vise à aider les clients à comprendre les avantages du GNR et à les accompagner dans leur processus de décarbonation.

[En savoir plus](#)

Mapa Energie Réseau à Découvrir

Vous souhaitez savoir où se trouvent les stations de production de biométhane? Consultez notre nouvelle carte interactive qui vous permet de visualiser les sites de production de biométhane à travers le Québec.

[Visualiser la carte](#)

Le GNR rapide

Le biométhane rapide est une solution de décarbonation à court terme qui permet de réduire rapidement l'empreinte carbone de votre bâtiment. Il est produit à partir de déchets organiques et peut être utilisé pour alimenter vos équipements de chauffage.

[En savoir plus](#)

Annexe F : Représentation visuelle de marketing personnalisé – Clients à fort volume et leurs partenaires (ingénieurs)

Bulletin Bleu Grandes Entreprises - Mai 2024

Plus de contenu personnalisé dans votre boîte de réception

énergir

Bulletin bleu
Grandes entreprises

- Le chemin de décarbonation d'Énergir propre au secteur industriel
- Gaz naturel renouvelable (GNR)
- Efficacité énergétique
- État du marché du gaz naturel
- Évolution des prix du SPEDE au cours des derniers mois

Rapport sur la résilience climatique

La vision de décarbonation d'Énergir propre au secteur industriel

Dans notre rapport sur la résilience climatique 2023, nous partageons nos objectifs et notre vision de décarbonation 2030-2050. Pour la première fois, nous présentons également notre vision de décarbonation propre au secteur industriel à l'horizon 2050.

[En savoir plus](#)

Gaz naturel renouvelable (GNR)

Vers la carbon neutralité des bâtiments – Eau vert pour déployer notre initiative de nouveaux branchements 100% renouvelables

[En savoir plus](#)

Efficacité énergétique

Apprenez-en plus sur nos deux nouveaux programmes en efficacité énergétique : Optimisation des chaudières et Contrôle des purgeurs de vapeur.

[Lire l'article](#)

État du marché du gaz naturel

Voici un aperçu du marché du gaz naturel.

[En savoir plus](#)

Évolution du prix du SPEDE

Découvrez notre analyse de l'évolution du prix du SPEDE au cours des derniers mois et apprenez-en plus sur les résultats de la vente aux enchères de février 2024.

[Lire l'article](#)

Bulletin Bleu – Tarifs et conditions de services
Mai 2024 [Voir dans le navigateur](#)



Bulletin bleu

Tarifs et conditions de services

Clientèle affaires et industrielle

Chaque année, Énergir présente ses Conditions de service et Tarifs à la Régie de l'énergie.

Ces conditions établissent, entre autres, les différents prix des services d'Énergir, ainsi que le prix du gaz naturel renouvelable (GNR). Nous voulons porter à votre attention plusieurs changements.

Nouveaux tarifs pour l'automne 2024

Les nouveaux tarifs proposés par Énergir ont été déposés à la Régie de l'énergie le 10 mai 2024 et sont actuellement en attente d'approbation pour une mise en application soutenue au 1^{er} octobre 2024.

Introduction des frais de socialisation

Les frais de socialisation sont un tarif permettant de répartir les coûts liés au volume de gaz naturel renouvelable (GNR) vendu auprès de la clientèle volontaire.

Ils s'appliqueront aux clients dont l'achat de GNR est inférieur à 2 %, cible réglementaire actuelle de quantité de GNR devant être livrée, pour chaque cycle de facturation de l'exercice 2024-2025.

Le taux applicable de 0,135 \$/m³ soumis pour approbation à la Régie sera indiqué dans la facture détaillée, à partir du 1^{er} octobre 2024.

Consultez le site web d'Énergir afin de lire les explications sur les ajustements tarifaires.

[En savoir plus](#)

Énergir 1717 rue du Havre, Montréal, Qc H2K 2K3 Canada 514.988.1000
Accédez à l'espace client

Vous recevez ce courriel parce que vous êtes client d'Énergir.

Déconnexion | Modification du profil | Protection des informations personnelles

Copyright © 2024 Énergir. All rights reserved

Bulletin Bleu Ingénieurs – Juin 2024 [Voir dans le navigateur](#)



Bulletin bleu

Ingénieurs

La décarbonation en action chez Énergir

Depuis le 1^{er} avril dernier, nous avons mis en œuvre deux nouvelles solutions de décarbonation afin d'encourager nos clients à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).



Le programme d'encouragement à la décarbonation (PED)

Le PED vise à soutenir financièrement nos clients pour les encourager à faire le choix d'une solution de décarbonation.

- **Énergie électricité-gaz naturel renouvelable (GNR)** : Pour les clients institutionnels et commerciaux, le PED pourrait s'ajouter aux subventions gouvernementales offertes visant le soutien de l'adoption de bioénergie. Le client choisit la bioénergie pour un engagement d'au moins 10 ans.
- **GNR** : Le client choisit d'acheter un minimum de 5 % de GNR dans sa consommation pour un engagement d'au moins 5 ans.

Comment est calculé le PED?

La subvention récompense une année d'émissions de GES évitées par engagement. Le PED est calculé en fonction de la tonne d'émissions de GES évitées grâce au choix de la bioénergie ou du GNR. La subvention peut aller jusqu'à 10 000 \$ par adresse de consommation.

Vous pouvez prévoir le PED dès maintenant dans vos calculs de subventions si votre client fait le choix de la bioénergie ou du GNR.

Consultez le [page Ingénieurs](#) pour retrouver toute l'information ou communiquez avec votre conseiller DATA24 si vous avez des questions.

Nouveaux branchements 100 % renouvelables

Les nouveaux clients des secteurs résidentiel, commercial et institutionnel qui souhaitent les raccordés de l'énergie doivent être alimentés par de l'énergie 100 % renouvelable, soit par la bioénergie électricité-GNR ou 100 % GNR.

[En savoir plus](#)



Votre choix fait une différence!

En choisissant le gaz naturel renouvelable (GNR), vous profitez pleinement de la sécurité de Québec Énergie pour un gaz naturel renouvelable certifié par le Québec.

<<Consommation GNR>> m³

Il est un moyen de faire de vos énergies de chauffage et d'eau chaude sanitaire des énergies renouvelables et multifonctionnelles qui acheminent le gaz naturel.

546 206 m³ de GNR

Produit par Énergir, le GNR est une énergie renouvelable et multifonctionnelle.

Nouvelles conditions de services et tarif

Les nouvelles conditions de services et tarifs de distribution de gaz naturel renouvelable (GNR) sont en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025.

- Les tarifs d'énergie renouvelable et renouveler de fait le gaz naturel renouvelable (GNR) sont plus élevés que les tarifs de gaz naturel renouvelable (GNR) à compter du 1^{er} janvier 2025.
- Le prix du GNR sera de 22 \$/m³ à compter du 1^{er} janvier 2025. Ce prix est inférieur au prix du gaz naturel renouvelable (GNR) à compter du 1^{er} janvier 2025.

Plus que les tarifs de distribution de gaz naturel renouvelable (GNR) à compter du 1^{er} janvier 2025.

[En savoir plus](#)



Faire un bon choix dans la décarbonation

Misez sur l'efficacité énergétique pour consommer moins et mieux

Les travaux d'efficacité énergétique vous permettent de consommer moins d'énergie et d'être plus économes. Pour connaître le montant des aides, faites un diagnostic ou contactez nos conseillers.

- 10 000 \$** pour un audit énergétique
- 1 million \$** pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques
- 25 000 \$** pour l'installation d'un chauffe-eau à pompe à chaleur

[En savoir plus](#)

⚡ + ♻️

La ténergie pour consommer la bonne énergie, au bon moment, au meilleur coût!

La ténergie est la combinaison d'énergie renouvelable (GNR) et d'énergie solaire photovoltaïque (PV) pour offrir un meilleur coût et une meilleure efficacité.

Plus que les tarifs de distribution de gaz naturel renouvelable (GNR) à compter du 1^{er} janvier 2025.

[En savoir plus](#)



Vérification annuelle de l'injection de GNR dans le réseau gazier

La Société de distribution de Québec Énergie (SDE) a vérifié l'injection de gaz naturel renouvelable (GNR) dans le réseau gazier de Québec Énergie à compter du 1^{er} janvier 2025.

Plus que les tarifs de distribution de gaz naturel renouvelable (GNR) à compter du 1^{er} janvier 2025.

[En savoir plus](#)



Réduisez encore plus l'empreinte carbone avec le GNR

En utilisant le gaz naturel renouvelable (GNR), vous contribuez à réduire votre empreinte carbone. Le GNR est une énergie renouvelable et multifonctionnelle.

Plus que les tarifs de distribution de gaz naturel renouvelable (GNR) à compter du 1^{er} janvier 2025.

[En savoir plus](#)

Obtenez une subvention

Vous ne savez pas par où commencer?

Il est possible de bénéficier d'une subvention de 60% pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques (PV) à compter du 1^{er} janvier 2025.

60% de subvention pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques (PV) à compter du 1^{er} janvier 2025.

[En savoir plus](#)


Annexe G : Outil de référencement permettant aux partenaires externes d'identifier les clients intéressés au GNR

énergir | Espace Partenaires Personnaliser mes témoins

Mes opportunités > Nouvelle opportunité ×

Informations sur l'opportunité — Calculs d'offres — Contrats — Terminée

Adresse de l'installation ✓ Bâtiment ○ Contact et commentaires ●

 **Intérêt GNR / PEÉ** Ce contact a un intérêt pour le GNR ou pour un programme d'efficacité énergétique ?
Merci de nous en informer en remplissant [ce court formulaire](#)

Type de bâtiment L'identification du type de bâtiment est obligatoire

Confirmez-vous que le bâtiment est bien : Commercial ?

Oui Non

Étape précédente Enregistrer et fermer Étape suivante

ÉNERGIR | Espace Partenaires Personnaliser mes témoins

Intérêt GNR / PEÉ ✕

Un de mes contacts a manifesté son intérêt pour le GNR et/ou pour un Programme d'Efficacité Énergétique (PEÉ)

Afin qu'Énergir puisse contacter cette personne, merci de renseigner ce formulaire.

L'intérêt

Mon contact est intéressé par

Le GNR

Un ou des Programmes d'Efficacité Énergétique (PEÉ)

Adresse de l'installation L'inscription de la ville est obligatoire

Adresse Postes Canada ne trouve pas l'adresse

exemple : 1717 RUE DU HAVRE MONTREAL ①

Recherche effectuée par Adresse Complète, de Postes Canada

Informations trouvées

Indiquez l'adresse de l'installation.

Informations du contact Tous les champs sont obligatoires, sauf ceux indiqués optionnels

Prénom Nom Nom de l'entreprise (optionnel)

Adresse courriel

de téléphone principal # de poste (optionnel)

de tel secondaire (optionnel) # de poste (optionnel)

Consentement Le consentement est requis

Votre contact a manifesté son intérêt et a consenti à être contacté par Énergir.

Commentaires Le commentaire est optionnel

Toute information que vous jugez utile de nous communiquer